

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Séance du 14 juin 2010
Séance du 18 mai 2010

18 Musée Gallé-Juillet - étude de programmation du projet d'extension

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM. MONTES, LEGRAND, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, MM. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, BARBETTE, M. MACHU, Mmes FÉVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CARLIER
Mme BASMAISON
Mme M'BAYE-DIAO
M SEGUIN
Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à : M. VILLEMAIN
Pouvoir à : M. MONTES
Pouvoir à : M. BOUHLAMANE
Pouvoir à : Mme MAUPIN
Pouvoir à : M. TAHI

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS
M. NACHITE
Mme RIFFAULT
M. VARLET
M. CHEURFA

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, Maire, expose :

Dans le cadre de l'important projet de rénovation urbaine concernant l'île Saint-Maurice, la ville de Creil souhaite développer ses espaces patrimoniaux à travers un projet d'extension du musée Gallé-Juillet.

Le projet d'extension du musée comprend la création d'une maison de la faïence, la restauration de la salle des gardes du château fort médiéval de Creil pour la transformer en lieu d'exposition, la création d'un service patrimonial et culturel, ainsi que la mise en valeur des jardins et des collections du musée Gallé-Juillet.

Une étude réalisée par le cabinet Algrin concerne la restauration de la salle des gardes du château. Il s'agit à présent d'établir le contenu précis du programme lié au projet d'extension du musée Gallé-Juillet, en prenant en compte la destination de chaque bâtiment. L'étude de programmation établira ce contenu et permettra à la ville de Creil de disposer de suffisamment d'éléments pour être en mesure de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre.

Elle donnera deux ou trois scénarii de faisabilité architecturale et économique et les grands principes relatifs à l'organisation de l'équipement (accueil, fonctionnement, gestion).

Un programme technique détaillé, insistera particulièrement sur le bâtiment, la gestion des collections, l'accueil du public et l'organisation interne.



maintenant !

Le programme technique détaillé devra être compatible avec les normes de sécurité et d'hygiène requises pour l'accueil du public. Il visera en outre, la diminution des coûts de maintenance et d'exploitation.

Il fournira impérativement les éléments suivants :

- l'adaptation des surfaces nécessaires à chaque activité dans les bâtiments existants
- le coût d'investissement et de fonctionnement du bâtiment
- l'établissement d'un programme de travaux avec calendrier prévisionnel

Le budget d'investissement 2010 de la ville de Creil prévoit la somme nécessaire à la réalisation de l'étude de programmation, soit 19 575 euros hors taxes (Patrimoine communal – BA - 2313/1013/322).

Il vous est proposé d'autoriser monsieur le maire à solliciter de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Picardie l'obtention d'une subvention de 15 000 euros, soit d'environ 75 % de la dépense hors taxes. Il restera donc à la charge de la Ville la somme de 4 575 euros hors taxes.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2121-29

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date du 18 mai 2010,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 34 Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1 : autoriser monsieur le maire ou son représentant à solliciter de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Picardie l'obtention d'une subvention de 15 000 euros pour financer l'étude de programmation concernant le projet d'extension du musée Gallé-Juillet.

Article 2 : d'imputer les recettes au budget de la ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 16 JUIN 2010

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 16/06/10. Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy

Maire de Creil,
Conseiller général de l'Oise



2



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISEPICARDIE